

## RELEVE DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**DU 15 JANVIER 2024**

La présentation des différents points est transmise en annexe

Décision	Responsable	Suivi
<b>Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente</b>		
Approbation	M. Quintard	Envoi du relevé de décision aux adhérents
<b>INFORMATION par la Maison Courvoisier</b>		
<p>« Comme annoncé le 18 décembre 2023, Beam Suntory envisage une opération consistant à céder Courvoisier au groupe Campari.</p> <p>Les sociétés, Courvoisier SAS et ses filiales, à savoir les sociétés Distillerie Charentaise Jubert, Domaine Guilloteau et Salignac, deviendraient ainsi des filiales du groupe CAMPARI.</p> <p>Les processus de consultations du CSE et des autorités compétentes en la matière sont en train d'être lancés. Ces processus se poursuivront durant l'année 2024. Au regard des autorisations à obtenir, il n'est pas possible de fixer précisément un délai ni de préjuger des décisions qui seront prises.</p> <p>Courvoisier continue donc à mener l'ensemble de ses activités à l'intérieur du groupe Beam Suntory et ce de manière indépendante du Groupe Campari.</p> <p>Nous reviendrons vers vous lorsque les autorisations auront été accordées et que la décision finale aura été prise. »</p>		
<b>Pas de décision</b>		
<b>Point actualité : Chine, enquête anti-dumping</b>		
<p><b>Contexte :</b> Le 5 janvier le MOFCOM a lancé une enquête anti-dumping ciblant le brandy européen. La procédure nécessite que tout ressortissant exportant en Chine remplisse plusieurs formulaires. Le SMC travaille avec le BNIC et la FEVS qui sont en lead sur ce sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aspect technique : Enregistrements des opérateurs</li> </ul> <p>Le cabinet Gide coordonne l'ensemble de la procédure administrative afin que les réponses correspondent à ce qui est demandé et soient harmonisées.</p> <p>⇒ Il est indispensable que les ressortissants concernés participent à l'enquête, d'une part pour éviter plus de suspicion de la part de la Chine, mais également pour éviter de se voir appliquer un éventuel taux de taxe plus sévère.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aspect politique :</li> </ul> <p>Les Affaires Publiques Groupes, BNIC, FEVS travaillent sur un argumentaire pour convaincre les autorités françaises et européennes de se concentrer sur la dimension diplomatique du dossier.</p>		

Multiplication des contacts politiques au niveau local, national et européen, par différents canaux (Groupes/ BNIC/FEVS/FFS/Spirits Europ...)

Le Président du BNIC a pris attaché des sénateurs, députés et Préfets et sensibiliser les autres régions viticoles.

Parmi les propositions visant à résoudre le différend : un rapprochement avec la CADA (Association de producteurs chinois) à l'origine officiellement de l'enquête du MOFCOM est étudié (possible accord de coopération).

<b>Décision : Pas de décision requise</b>	T.Métais/P.Grimbert	Suivi de la cellule de crise ; envoi des éléments de langage et de la note explicative à nos adhérents, mais également CCI et Grand Cognac au nom du SMC
---	---------------------	--

### Genesis : Présentation du plan de communication

**Contexte :** dans le cadre de ce projet de film le plan de diffusion et de communication nécessite de se positionner sur la date du lancement officiel du film, étant précisé que s'il s'agit de passer un message d'urgence, celui-ci doit être perçu comme un acte positif et non comme un message descendant du négoce vers la viticulture.

2 options sont envisagée : soit lors des vœux du BNIC, le 25 janvier, soit lors de l'Assemblée Générale du SMC.

<b>Décisions : Le Conseil d'Administration valide l'option de l'assemblée générale du SMC.</b>	T.Métais/ C.Chapron	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi sur les prochaines semaines avec l'agence de la finalisation du montage du film, ainsi que du teaser et du film court pour la communication digitale.</li> <li>• Finalisation du plan de communication avec l'agence.</li> </ul>
--	---------------------	---

### Gouvernance SMC et BNIC

- Finalisation de la constitution des Commissions et des groupes de travail en cours.
- Journée de coordination le 23 février

L'objectif est de présenter la gouvernance du BNIC et les modalités de coordination au sein du négoce, mais également de commencer à réfléchir aux objectifs et livrables attendus des différents groupes de travail.

L'ensemble des membres de commissions et groupe de travail ne soient pas finalisés, il est proposé d'inviter à cette journée l'ensemble des candidats afin de leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement des différentes instances et de renforcer la communauté de la famille du négoce

<b>Décision : Validation des membres de Commissions, et du programme envisagé pour la journée de coordination.</b>	T.Métais/H.Bache Gabrielsen/P. Grimbert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser l'arbitrage pour les Groupes de travail</li> <li>• Organiser la journée de coordination</li> </ul>
--	---	---

## Préparation du SIA : Messages clés et Affaires publiques

### Contexte :

Le Salon de l'Agriculture aura lieu du 24 février au 25 mars. Le GT Affaires publiques de la FFS a réalisé un document de 8 pages reprenant l'ensemble des messages concernant nos enjeux prioritaires.

Les affaires publiques des Maisons ont souhaité pouvoir porter des messages « Cognac » auprès des politiques que nous rencontrerons lors du SIA, mais également en dehors.

Dans ce but un leaflet est en cours de finalisation sur les sujets suivant :

- La certification environnementale : une ambition collective, un devoir individuel
- L'eau, ressource essentielle du produit cognac
- Les Maisons de Cognac, partenaires des viticulteurs au service du cognac
- Les Maisons s'engagent dans la décarbonation
- Le succès du cognac, indissociable du commerce international
- Consommation responsable

Les adhérents sont invités à nous rejoindre sur le stand de la FFS, afin de représenter le SMC, et s'ils le souhaitent participer à des rendez-vous avec certains institutionnels. Un appel à bouteilles sera également organisé.

**Décisions : Validation des messages envisagés. Nécessité de diffuser nos messages auprès des candidats au Parlement Européen.**

T.Métais/P.Grimbert

Finalisation de la rédaction des messages, et suivi de l'organisation du SIA.

### Fédération Bordeaux Négoce

Le 30 janvier : Assemblée générale constitutive de la Fédération entre Bordeaux Négoce et le SMC, suivie de la soirée de présentation officielle de la Fédération aux institutionnels.

Selon les statuts validés, il est nécessaire de désigner 3 administrateurs de la Fédération (2 + le Président)

**Décisions : Eric Le Gall (en tant que Président du SMC), Philippe Jouhaud et Hervé Bache Gabrielsen sont désignés administrateurs de la Fédération.**

T.Métais

Finalisation de l'organisation de la soirée en lien avec Bordeaux Négoce

Prochaine Réunion du CA SMC : 20 février 2024